

# LES VACCINATIONS

## 1 – Délai de réception des vaccinations

En raison de l'intervalle du temps à respecter entre les injections, le délai nécessaire dans l'idéal pour recevoir l'ensemble des vaccinations est de **3 mois**.

Nous vous conseillons de commencer par les vaccins remboursés par la sécurité sociale dès réception de notre courrier vous informant que nous retenons votre candidature.

## 2 – Carnet international de vaccinations

Toutes les vaccinations doivent figurer sur un carnet international portant signature du médecin ou cachet du centre de vaccinations.

Vous pouvez vous procurer ce carnet à l'Institut Pasteur, dans les hôpitaux régionaux ayant un service international de vaccinations, certaines agences de compagnies aériennes (ex : Air France), les grandes pharmacies ou le CMETE (Centre Médical des Entreprises Travaillant à l'Extérieur) 10 rue du Colonel Driant - 75001 PARIS.

## 3 – Vaccinations obligatoires :

### a) Vaccination contre la fièvre jaune

La fièvre jaune est une maladie grave touchant le foie et les reins. Due à un virus, elle est transmise par les moustiques.

La vaccination, très efficace et sans danger, est la seule obligatoire pour les voyages internationaux. Elle ne se pratique que dans des centres agréés.

En une injection, elle est valable 10 jours après la vaccination et pendant 10 ans.

### b) Vaccination contre diphtérie, tétanos et polio (DT polio)

Ces maladies persistent en zone tropicale et il faut s'en prémunir. Vérifier que le dernier rappel date de moins de 10 ans et noté sur le carnet. Sinon, refaire 2 injections à 1 mois d'intervalle et prévoir un rappel après un an puis tous les 10 ans.

### c) Vaccination contre l'hépatite virale A

L'hépatite virale A constitue un **risque majeur en Afrique, en Asie, Amérique du Sud et Centrale**. Transmise par l'eau et les aliments contaminés, elle est très fréquente et touche de nombreux expatriés. Sans vaccination, vous avez 50 % de risque de faire l'hépatite A durant votre contrat.

Une injection avant le départ et une seconde injection 6 à 12 mois après (à faire sur le terrain).  
Rappel tous les 10 ans.

Les personnes ayant des anticorps anti HAV sont déjà immunisées contre ce virus. Pour celles-ci, la vaccination est inutile (mais peut être faite sans danger).

**d) Vaccination contre l'hépatite B, remboursée par la Sécurité Sociale**

L'hépatite B, très fréquente en zone tropicale, est transmise lors d'injections faites avec du matériel mal stérilisé, d'une transfusion sanguine ou de relations sexuelles avec une personne porteuse du virus. Les formes sévères de l'hépatite B peuvent être redoutables : forme « fulminante » (mortelle), évolution chronique vers la cirrhose ou le cancer du foie.

Deux injections à 1 mois d'intervalle avec rappel 6 mois après (à faire sur le terrain).

**e) Vaccination contre la fièvre typhoïde (Typhim Vi)**

La fièvre typhoïde est transmise par l'eau et les aliments contaminés par Salmonella typhi. Elle provoque des diarrhées graves avec une forte fièvre.

Une seule injection de Typhim Vi procure une protection de 3 ans.

**f) Vaccination contre la méningite**

Fréquente en Afrique sahélienne, cette maladie évolue par poussées épidémiques durant la saison sèche.

Une seule injection assure une protection pendant 3 ans :

- W 135 (MENCEVAX) uniquement pour les pays suivants : Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad
- A + C pour tous les autres pays.

**g) Vaccination contre la tuberculose (B.C.G.)**

Le contrôle est effectué par la radio pulmonaire

**h) Vaccination contre l'encéphalite japonaise (JEVAX), à faire **uniquement** pour les volontaires affectés en Asie.**

Trois injections suivant un protocole de vaccination strict. **Attention**, ce vaccin se fait essentiellement dans un centre de vaccinations et **exceptionnellement** à faire dès l'arrivée dans votre pays d'affectation.

**i) Vaccination contre la rage, remboursée par LABALETTE**

A faire **uniquement** pour les volontaires **se rendant en ASIE, AMERIQUE CENTRALE et du SUD**:  
3 injections

## 5 – Vaccins compatibles

Pour recevoir à temps l'ensemble des vaccinations, il est nécessaire de faire certains vaccins en même temps. Voir avec le centre de vaccinations ou le médecin traitant en fonction de votre situation personnelle et la compatibilité des vaccins entre eux.